



ORDRE DES SAGES-FEMMES

Conseil Départemental
De PARIS



Cécile Marest, sage-femme depuis 35 ans, j'ai travaillé depuis mon diplôme à l'AP-HP dans trois hôpitaux différents, Lariboisière, Saint Vincent de Paul et enfin Port-Royal.

Après avoir occupé tous les postes, je me suis orientée vers la consultation pré-natale, avec en charge le STAFF médico-psycho-social, au sein de la maternité Port Royal où parallèlement à mon professorat de yoga, j'ai organisé les cours de préparation à la naissance et à la parentalité.

Je suis maintenant sage-femme enseignante à l'école Baudelocque-Université Paris Descartes et continue d'assurer des cours de Yoga aux étudiants sages-femmes.

De plus, je suis également détentrice du DU psychisme et périnatalité depuis 2008.

Au sein du CDOSF75, élue depuis 2000, j'ai occupé les fonctions de conseillère, Vice-Présidente puis de Trésorière, et depuis 2013, présidente.

Mon investissement sans faille pour la profession est tourné à l'endroit des 1350 sages-femmes parisiennes.

J'ai particulièrement à cœur de faire ce qui est en mon pouvoir pour améliorer notre reconnaissance, nos conditions d'exercice, et de veiller au respect de la déontologie propre à notre profession, afin de proposer une prise en charge de qualité aux femmes, couples et enfants de notre département.

Email : cecile.marest.cdof75@orange.fr



Odile Philippon, sage-femme hospitalière échographiste et en diagnostic prénatal à la maternité de la Pitié Salpêtrière. Diplômée depuis 1984, j'ai pu voir l'évolution des pratiques dont le développement de l'activité libérale.

Depuis longtemps sur le terrain, j'ai une bonne vision globale des difficultés et des problématiques de notre profession en hospitalier public, privé, PMI et en libéral ; d'autant que j'ai été membre du conseil départemental des Hauts-de-Seine de nombreuses années.

Je suis très attachée à l'ordre des sages-femmes car il a un rôle de protection et de régulation ; il agit aussi en faveur du développement de notre métier et pour cela il se doit d'instaurer des règles nécessaires aux bonnes pratiques.

Aujourd'hui vice-présidente du conseil de Paris, c'est un moyen de contribuer à ce que l'exercice de notre profession continue à s'effectuer dans le respect de notre métier et nos missions.



Anna Gomis, sage-femme diplômée de l'école de sage-femme de Rouen en 1992. Riche d'une expérience de 24 ans en milieu hospitalier (20 ans sage-femme clinicienne au CHU de Rouen et 4 ans coordinatrice au Groupe Hospitalier du Havre), mais aussi de 4 années en tant que sage-femme coordinatrice de PMI au département de Seine Maritime, j'ai intégré l'APHP en décembre 2021 en HAD où je suis coordinatrice.

Pendant une vingtaine d'année, j'ai été élue du conseil départemental de Seine Maritime où j'ai occupé les postes de trésorière, puis de présidente.

En arrivant à Paris, c'est tout naturellement que j'ai souhaité intégrer le conseil départemental, aujourd'hui en tant que Trésorière.

Mon souhait est de mieux connaître les particularités de notre exercice parisien et de pouvoir mettre au service de la profession mes expériences professionnelles variées, ainsi que mon expérience ordinale.

Il me paraît essentiel de pouvoir porter les attentes de mes consœurs et confrères.



ORDRE DES SAGES-FEMMES

Conseil Départemental
De PARIS



Willy Belhassen, Après avoir passé le concours en 1982, l'année où la profession s'ouvrait aux hommes, j'ai effectué quelques remplacements et été titularisé dans un grand hôpital de l'AP-HP. Ensuite installé en libéral, je proposais le « suivi global » en haptonomie, je travaille ainsi depuis 26 ans.

Avec ma collègue Solange Gacouin, nous pratiquons les accouchements en clinique privée, sous notre propre responsabilité, en tant que praticiens autonomes.

En 2006, nous avons créé le « Groupe Naissances », groupe pluridisciplinaire qui propose un travail dans le respect de la physiologie.

Parallèlement, orienté vers la défense de la profession, j'ai très tôt adhéré à l'ONSSF (sous la Présidence de Mme Rolande Forestier) et ai pris rapidement des responsabilités, y compris nationales.

Élu à l'Ordre Départemental de Paris, j'occupe le poste de conseiller ordinal depuis janvier 2018.

Avec toujours un seul et même objectif : que notre profession soit la plus autonome possible, dans le respect des autres professions afin d'apporter toujours le meilleur de ce que les femmes (et les hommes) sont en droit d'attendre de nous.



Angélique Kazemzadeh

Sage-femme diplômée de l'école Sait Antoine à Paris depuis 1990. J'exerce actuellement à la maternité de la Clinique Sainte Thérèse en qualité de référente en allaitement et en libérale depuis 1995 en salle de naissance.

Ma profession m'a toujours passionnée, c'est pour cela que j'ai souhaité me rendre utile auprès du conseil de l'Ordre.



ORDRE DES SAGES-FEMMES

Conseil Départemental
De PARIS



Claire Mégret

Sage-femme diplômée de l'hôpital Saint Antoine depuis 1987, j'ai travaillé en secteur hospitalier à l'hôpital Boucicaut, Lariboisière et Necker dans différents services : grossesses pathologiques, suites de couches, salle de naissance, consultation.

J'ai ensuite obtenu un D.U de grossesse pathologique en 1997 à l'hôpital Tenon.

Actuellement, je travaille à l'hôpital Necker en suites de couches et me suis investie dans la consultation d'entretien prénatal précoce.

Elue à l'Ordre depuis 2015, j'ai à cœur de réaliser au mieux la mission pour laquelle j'ai été élue.